

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01182

Numéro SIREN : 498 638 725

Nom ou dénomination : A E C

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2024 sous le numéro de dépôt 1263

1 **BILAN SIMPLIFIE**

DGFP N° 2033-A-SD2023

Désignation de l'entreprise		EURL APC GAMC		25 avenue des combattants d'af		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		13700 Marignane						
SIRET		4 9 8 6 3 8 7 2 5 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31/12/2022		31/12/2021		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres* }	010	30 000	012		30 000	30 000	
		014	396	016	396			
	Immobilisations corporelles*	028	75 259	030	22 260	52 999	58 965	
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	Total I (5)	044	105 654	048	22 656	82 999	88 965	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	153 113	070	5 725	147 388	77 998
			072	559 459	074		559 459	337 606
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	134 910	086		134 910	174 933	
	Charges constatées d'avance *	092	67	094		67	138	
	Total II	096	847 549	098	5 725	841 824	590 674	
	Total général (I + II)	110	953 203	112	28 381	924 823	679 639	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		500	500			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		310 568	217 808			
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		337 967	192 761			
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		654 035	416 069			
Provisions pour risques et charges	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		31 389	44 214			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		154 545	152 993			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		84 853	66 363			
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		270 787	263 570				
Total général (I + II + III)	180		924 823	679 639				
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 486		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

[Signature]

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: Eurl AEC GAMC		Néant ☐																										
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122022	Exercice N-1 clos le 31122021																									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210																										
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons intracommunautaires		215	214																										
			217	218	621 819	399 332																								
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222																										
	Production immobilisée *			224																										
	Subventions d'exploitation reçues			226																										
	Autres produits			230	167 085	132 002																								
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	788 903	531 335																								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234																										
	Variation de stock (marchandises) *			236																										
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238																										
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240																										
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	180 927	195 523																								
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 227	244	1 227	851																								
	Rémunérations du personnel *			250																										
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252																										
	Dotations aux amortissements *			254	7 452	6 993																								
	Dotations aux provisions			256	2 725	1 500																								
	Autres charges { dont provisions fiscales pour impositions commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 / 260		262	151 235	69 214																								
		Total des charges d'exploitation (II)			264	343 566	274 081																							
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	445 338	257 254																								
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)			280																										
	Produits exceptionnels (IV)			290		29																								
	Charges financières (V)			294	1 081	988																								
	Charges exceptionnelles (VI)	347 / 348		300																										
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	106 289	63 534																								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	337 967	192 761																								
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	337 967	314																								
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316																										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318																										
	Provisions non déductibles *			322																										
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	107 189																									
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-ets d'associés	247		330	1 500																									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251																										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998																										
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999																										
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997																									
	<table border="1"> <tr> <td>Entreprises nouvelles (44, sexies)</td> <td>986</td> <td>Jeune entreprise innovante (44, sexies A)</td> <td>989</td> <td>Zone de revitalisation rurale (44, quinquies)</td> <td>138</td> </tr> <tr> <td>Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)</td> <td>981</td> <td>Elusans d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)</td> <td>991</td> <td>Bassins urbains à dynamiser-BUD (44, septies)</td> <td>992</td> </tr> <tr> <td>ZTA NG (44, quinquies)</td> <td>345</td> <td>Investissements outre-mer</td> <td>344</td> <td>Zone de développement prioritaire (44, septies)</td> <td>993</td> </tr> <tr> <td>Zone franche urbaine (44 octies A)</td> <td>987</td> <td>Zones de redynamisation de la défense (44, septies)</td> <td>127</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Zone de revitalisation rurale (44, quinquies)	138	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Elusans d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (44, septies)	992	ZTA NG (44, quinquies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44, septies)	993	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de redynamisation de la défense (44, septies)	127			342	
Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Zone de revitalisation rurale (44, quinquies)	138																									
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Elusans d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (44, septies)	992																									
ZTA NG (44, quinquies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44, septies)	993																									
Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de redynamisation de la défense (44, septies)	127																											
DÉDUCTIONS	Ordonnée due au report en arrière du déficit		346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de catastrophe	641	350	900																					
	Dont divers *		643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647																							
			648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	649	Déductions exceptionnelles (art 39 decies E)	990																							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	445 756	354																							
				Déficit col. 2																										
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356																									
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360																							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	445 756	372																							
				Déficit col. 2																										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

AEC
Société à responsabilité limitée à associé unique

au capital de 5 000 euros
Siège social : 25, avenue des Combattants d'Afrique du Nord
13700 MARIGNANE
498638725 RCS AIX EN PROVENCE

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 337 968,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	337 968,00 euros
A titre de dividende global à l'associée unique	138 000,00 euros
Soit 276,00 euros par part	
Le solde	199 968,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 510 536,00 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 138 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement pour le 31 août 2023.

Conformément à la loi, l'associée unique constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents s'élèvent à :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
34 250,00 euros, soit 68,50 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 34 250,00 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 Décembre 2021 :

100 000 euros soit 200 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

